

Les Brèves

de Schwenheim

Notre avenir, ensemble à Schwenheim

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Finances locales : la fin d'une époque

La présente période marque incontestablement un tournant.

Les transferts de l'Etat aux collectivités représentent aujourd'hui près de la moitié de leurs recettes, sonnant le glas de leur autonomie financière.

D'autant que ce n'est pas du côté de leurs ressources fiscales que les municipalités cherchent de nouvelles marges de manœuvre. Pour preuve, les taux de taxe foncière ont été maintenus dans l'immense majorité des communes. Est-ce bien raisonnable ? Il est vrai que, depuis la réforme fiscale, les maires hésitent à faire endosser le financement de leurs services publics par les seuls propriétaires.

Mais, pour l'avenir, le bouclage des budgets va s'avérer complexe.

Non seulement du fait de la croissance de la masse salariale, boostée par des mesures anti-inflation, mais surtout parce que l'indispensable transition énergétique appelle à un effort d'investissements inégalé.

Et le financement de cette nouvelle « dette verte » demeure d'autant plus problématique que les dégâts causés par la succession de crises climatiques ne trouvent parfois aujourd'hui plus d'assureurs pour en assurer les risques.

Modération fiscale

Selon une étude de la direction générale des finances publiques (DGFiP), en 2023, les communes ont largement reconduit leurs taux de fiscalité directe locale. La taxe foncière sur les propriétés bâties est restée stable dans 29470 communes, soit 85% d'entre elles. Ce fut également le cas de Schwenheim.

Revalorisation des bases

Comment expliquer une telle modération fiscale alors que beaucoup d'élus peinent à boucler leur budget, victimes de la hausse des coûts (énergie, notamment) et des augmentations du point d'indice des agents ? Il y a tout d'abord la revalorisation des valeurs locatives, en hausse de 3,4% en 2022 et de 7,1% en 2023. Liée à l'inflation, elle procure automatiquement une recette fiscale en augmentation qui ne nécessite pas de faire évoluer les taux.

Des prévisions pessimistes

La Banque postale est plutôt pessimiste pour la préparation du budget 2024.

Les collectivités demeurent confrontées aux défis des années précédentes, inflation hausse des coûts de l'énergie, lors que la croissance des produits sera insuffisante pour maintenir un niveau d'épargne équivalent. La hausse annoncée de la dotation globale de fonctionnement des communes ne compensera même pas l'inflation.

Certaines collectivités auront du mal à boucler leur budget cette année et l'an prochain ce sera pire.

Financer la transition écologique

Les élus sont confrontés à un autre défi. Celui d'investir pour financer la transition écologique.

Une nécessité pour réduire les charges et pour respecter les engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre. Les aides de l'Etat sont d'ailleurs réorientées vers ces programmes, comme le Fonds vert qui devrait atteindre 2,5 milliards d'euros en 2024 ou la dotation biodiversité dont le montant va doubler.

On va avoir le choix entre ne rien faire, s'endetter pour ceux qui le peuvent ou augmenter les impôts.

	Page
Éditorial	2-3
Vie communale	4
Les orientations budgétaires 2024	4-5
Délibérations CM	6
Vie associative	7
Association Petits pas .	7
Conseil de fabrique	8
Entente pompiers donateurs de sang	8
VCUS	9
Entente football.....	9
Association Pro Patria .	10-11
Actualités	12-13
Infos pratiques	14-15
Agenda.....	16

Anticiper sur les besoins futurs

Le financement de la transition écologique, c'est précisément l'une des justifications des élus qui ont augmenté en 2023 les impôts. Comme par exemple le maire de Grenoble, qui a augmenté le taux de taxe sur le foncier bâti de 25%. Il est évident que nous devons investir dans les années à venir.


La crainte des collectivités est de se retrouver accolés et de ne pas avoir les moyens techniques et financiers pour remédier à cette situation.

Les finances de la commune

Grâce à une gestion saine et une maîtrise calculée de ses dépenses, la commune continue de pouvoir augmenter ses capacités financières en fonctionnement. Les difficultés financières en investissement se résorbent doucement . De fait, il n'y aura pas de gros travaux de prévus dans les prochaines années, sauf imprévu.

Votre maire

Gabriel Oelschlaeger



SCHWENHEIM

FÊTE DE LA MUSIQUE

Appel à mélomanes pour la 10ème édition de la Fête de la Musique !
Organisée par les associations Sheerazik et l'USSW

Comme chaque année, le fête de la musique à Schwenheim propose une scène avec des musiciens et chanteurs qui partagent la même passion lors de cette soirée incontournable !

Pour cette 10ème fête, la scène est ouverte à tous les habitants de Schwenheim.
 Vous pratiquez un instrument, vous poussez la chansonnette, alors cette scène est pour vous, quel que soit le niveau.
 Seul, en duo, accompagné ou en famille, il n'y a pas d'âge pour nous faire découvrir votre talent.

Sans plus attendre, pour vous renseigner ou vous inscrire, appelez Jean au 06 27 04 53 67.

Quand ? **VENDREDI**
14 JUIN
2024.

Où ?
PARKING
STADE DE
FOOT

Mairie de Schwenheim

150 rue Principale- 67440 SCHWENHEIM

Tél : 03 88 70 20 48

Courriel : mairie.schwenheim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h - 19h

Jeudi : 15h - 17h

Vendredi : 10h - 12h

Possibilité de rdv en dehors de ces horaires

Bulletin municipal

Imprimé en 330 exemplaires

Directeur de la publication :

OELSCHLAEGER Gabriel

Comité de rédaction : Commission communication, IRLINGER Pascal

Infographie : HAUTECOEUR Sara

Crédit Photos : IRLINGER Pascal, CAPINHA José, commission communication

Aucune reproduction n'est possible sans l'autorisation préalable de la commune.

Les orientations budgétaires de 2024

Les orientations budgétaires de 2024.

À l'image de l'année 2023, la société évolue encore en ce début 2024 dans un environnement perturbé et perturbant. Il est difficile de faire des projections garanties fiables sur le moyen terme.

Même si le rythme de l'inflation a ralenti, les tensions géopolitiques peuvent à tout moment, et nous l'avons vécu au cours des dernières années, perturber l'environnement économique.

Le conflit russo-ukrainien perdure et ses répercussions dans le monde entier également. La crise énergétique n'est pas résorbée. Les prix de l'énergie sont revenus à un niveau plus raisonnable, mais restent toujours supérieurs à la période avant-COVID. Les tensions au Moyen-Orient mettent les économies en situation de frilosité, notamment par le renchérissement des prix du pétrole. L'économie chinoise, dont l'impact sur l'économie mondiale est largement démontré, ralentit. Les élections américaines qui se profilent pour la fin 2024, apportent aussi des incertitudes qui favorisent un certain attentisme.

Les aléas climatiques touchent durement de nombreuses régions et la solidarité nationale sera mise à contribution sous une forme ou une autre pour indemniser les sinistrés.

Nous le savons. Nous évoluons dans un environnement globalisé et mondialisé. Aussi, pour faire ses propres projections, on examine en premier lieu les perspectives mondiales, européennes et surtout nationales.

Le contexte international (Origine Banque Mondiale)

L'économie mondiale devrait connaître sa troisième année consécutive de ralentissement en 2024, avec un taux de croissance projeté à 2,4 %. En cause, des politiques monétaires et des conditions de crédit restrictives, un commerce mondial en berne et une faible dynamique d'investissement.

Le récent conflit au Moyen-Orient a exacerbé les risques géopolitiques. La coopération mondiale est essentielle pour faire face aux niveaux élevés d'endettement, au changement climatique, à la fragmentation des échanges commerciaux, à l'insécurité alimentaire et aux conflits.

Les marges de manœuvre budgétaires limitées des économies émergentes et en développement accentuent le besoin d'améliorer l'efficacité des dépenses. Une action résolue des pouvoirs publics est également nécessaire pour encourager une accélération soutenue de l'investissement.

Le contexte européen (Origine Commission Européenne)

Après avoir enregistré une croissance modérée l'année dernière, l'économie de l'UE progresse, en ce début de 2024, à un rythme plus faible que prévu.

Dans ses prévisions intermédiaires d'hiver, la Commission européenne révisé les taux de croissance de l'UE et de la zone euro comme suit: 0,5 % pour les deux zones en 2023 (contre 0,6 % selon les prévisions d'automne), 0,9 % dans l'UE et 0,8 % dans la zone euro en 2024 (contre 1,3 % et 1,2 % respectivement). En ce qui concerne 2025, les prévisions de croissance de l'activité économique sont maintenues à 1,7 % pour l'UE et à 1,5 % pour la zone euro.

L'inflation devrait ralentir plus rapidement qu'envisagé dans les prévisions d'automne. Pour l'ensemble de l'UE, les prévisions tablent sur une baisse de l'inflation mesurée par l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) qui, de 6,3 % en 2023, s'établirait à 3,0 % en 2024 et à 2,5 % en 2025. Dans la zone euro, elle devrait décélérer pour tomber de 5,4 % en 2023 à 2,7 % en 2024, puis à 2,2 % en 2025.

La croissance devrait retrouver de l'élan en 2024, après un début d'année morose.

En 2023, la croissance a été freinée par l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, un fort resserrement monétaire, un retrait partiel des mesures de soutien budgétaire et une baisse de la demande extérieure.

Après une quasi-récession technique au second semestre de l'année dernière, les perspectives économiques de l'UE restent faibles pour le premier trimestre de 2024.

Toutefois, les prévisions tablent toujours sur une accélération progressive de l'activité économique en cours d'année. L'inflation continuant de se ralentir, la croissance des salaires réels et la résilience du marché du travail devraient favoriser un rebond de la consommation.

Malgré le rétrécissement des marges bénéficiaires, les investissements devraient être favorisés par un assouplissement progressif des conditions de crédit et par la poursuite de la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience. En outre, les échanges commerciaux avec les partenaires étrangers devraient revenir à la normale, après la faible performance réalisée l'année dernière.

Le rythme de la croissance devrait se stabiliser à partir du second semestre de 2024 et jusqu'à la fin de 2025.

Une décrue de l'inflation plus rapide que prévu

Le ralentissement de l'inflation globale en 2023 a été plus rapide que prévu, principalement sous l'effet d'une baisse des prix de l'énergie. Alors que l'activité économique marquait le pas, le recul de l'inflation s'est progressivement fait sentir pour d'autres biens et services au second semestre de l'année.

Des taux d'inflation plus faibles que prévu ces derniers mois, une baisse des prix des matières premières énergétiques et un ralentissement de la dynamique économique ont conduit à une trajectoire descendante plus marquée que prévu dans les prévisions d'automne.

À court terme cependant, la suppression des mesures de soutien à l'énergie dans l'ensemble des États membres et l'augmentation des coûts du transport maritime consécutive aux perturbations des flux commerciaux en mer Rouge devraient exercer une certaine pression à la hausse sur les prix, sans pour autant enrayer le processus de décrue de l'inflation.

D'ici la fin de la période de prévision, l'inflation globale devrait se situer juste au-dessus de l'objectif de la BCE dans la zone euro. Elle devrait être légèrement supérieure dans l'UE.

Une incertitude accrue dans un contexte de tensions géopolitiques

Ces prévisions sont entourées d'incertitudes dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques prolongées et par le risque d'un nouvel élargissement du conflit au Moyen-Orient.

Une aggravation de ces perturbations pourrait toutefois se traduire par de nouveaux goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, qui pourraient contraindre la production et pousser les prix à la hausse.

Sur le plan intérieur, les risques pesant sur les projections de base en matière de croissance et d'inflation sont liés à la question de savoir si la consommation, la croissance des salaires et les marges bénéficiaires seront inférieures ou supérieures aux prévisions, ainsi qu'aux incertitudes quant à la persistance de taux d'intérêt élevés.

Les aléas climatiques et la fréquence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes continuent également de constituer des menaces.

Le contexte national français (Source INSEE) Fin 2023, l'activité économique en France a stagné

L'activité économique française est restée stable au quatrième trimestre 2023. La demande intérieure s'est légèrement contractée dans le sillage de la consommation.

L'investissement des entreprises a reculé (-0,6 %) et celui des ménages plus encore (-1,4 % après -1,1 %). Seules les dépenses des administrations publiques ont apporté un peu de soutien intérieur.

La contribution du commerce extérieur a été fortement positive (+1,2 point) : les exportations ont stagné (-0,1 %) et les importations ont nettement reculé (-3,1 %) du fait de l'atonie de la demande intérieure.

En ce qui concerne notre budget 2024

Nous allons essayer de décliner au mieux les orientations budgétaires qui ont été retenues. Commençons à parler des **Investissements**

En **dépenses**, nous nous contenterons du strict minimum, à savoir :

- Le remboursement du prêt-relais d'un montant de 80 000€.
- Terminer la restauration du maître-autel pour un montant d'environ 20 000€.
- Il faut également prévoir le remplacement de la chaudière à la salle polyvalente, dans le cas où elle lâcherait (elle a 40 ans de bons et loyaux services).

En recettes

L'excédent d'investissement est de 158 729,42€ en 2024 contre 199 723,21€ en 2023.

Cette année, nous pouvons également compter sur :

- Une subvention de 13 000€ de la part de la CeA pour la restauration des trois autels de l'église.
- Une subvention de l'ordre de 4 000€ de la part de la Fondation du Patrimoine.
- Une subvention de l'ordre de 25 000€ de la part du Conseil de Fabrique de Schwenheim.

Fonctionnement

Dépenses :

Nous continuerons de diminuer les dépenses. Il faudra prévoir une dépense supplémentaire de 3 000€ pour le contrôle des poteaux d'incendie.

Il faudra également rembourser un trimestre supplémentaire de l'ordre de 22 000€ pour le SIVOS de Marmoutier. Néanmoins pour l'année 2024, le SIVOS baissera la participation par élève passant de 930€ à 900€.

Recettes :

Nous ne disposons pas encore de toutes les données pour lesquelles nous sommes tributaires des services de l'Etat.

Le résultat de fonctionnement est en hausse passant de 54 234,20€ en 2023 à 83 744,15€ en 2024.

Pour ce qui concerne les produits des contributions directes, nous tenons compte de la revalorisation nominale des bases d'imposition qui a été fixée à 3,9% contre 7,1% en 2023.

La Trésorerie de Saverne et la Préfecture nous incitent à relever les taux du Foncier bâti et non bâti de l'ordre de 5% afin d'avoir une trésorerie plus saine.

En 2024, nous bénéficierons d'une subvention exceptionnelle de la part de l'Etat d'un montant de 22 000€ pour pouvoir procéder au remboursement du 5^e trimestre au Sivos de Marmoutier.

Conseil municipal du 25 mars 2024

- Approbation du compte administratif 2023

BUDGET PRINCIPAL						
2023		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	355 764,46 €	326 254,51 €	29 509,95 €	54 234,20 €	83 744,15 €
	Section d'investissement	100 317,33 €	141 311,12 €	-40 993,79 €	199 723,21 €	158 729,42 €
	Budget total	456 081,79 €	467 565,63 €	-11 483,84 €	253 957,41 €	242 473,57 €
Budget total (Réalisation et reste à réaliser)		456 081,79 €	467 565,63 €	-11 483,84 €	253 957,41 €	242 473,57 €

- Approbation du compte de gestion 2023
- Affectation du résultat
- Vote des taux de la fiscalité directe locale : l'année dernière, le conseil municipal avait choisi de ne pas augmenter les différents taux, cette année, il a été décidé d'augmenter les taux de 5%. Pour 2024, les taux appliqués seront :
 - taxe foncière sur propriété bâtie : 23.48%
 - taxe foncière sur la propriété non-bâtie : 33.11%
 - taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4.11%

- Le budget primitif 2024 a été voté comme suit :
 Dépenses de fonctionnement : 428 762.72€
 Recettes de fonctionnement : 428 762.72€

 Dépenses d'investissement : 284 984.66€
 Recettes d'investissement : 284 984.66€

- Approbation du versement de la prime pouvoir d'achat aux agents de la commune
- Augmentation de la participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents
- Adoption du Compte financier unique
- Subvention pour la stérilisation des chats

Association "A Petits Pas"



Collecte de jouet

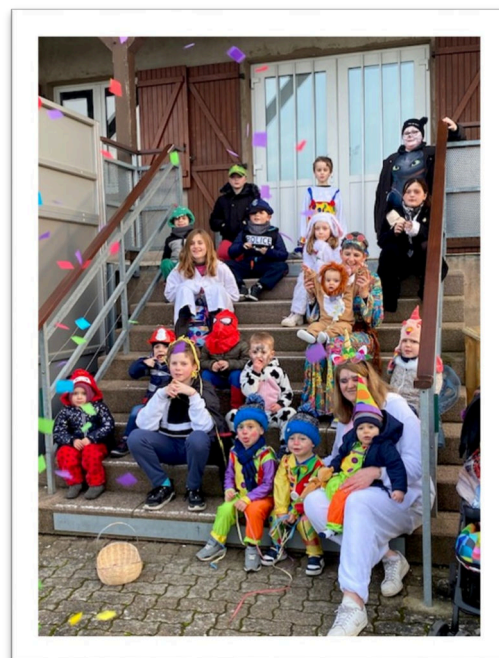
L'association "A petits pas..." remercie toutes les personnes qui ont contribué à la collecte de jouets au profit des Association caritative local. Cette action initiée lors de la bourse aux jouets s'est achevée lors du Marché de Noël de Schwenheim. Elle a rencontré un véritable succès et de nombreux enfants ont pu en bénéficier. Merci pour votre générosité!

Fête de fin d'année

Chaque année c'est une tradition, l'Esprit de Noël s'invite à la "récré des enfants" . C'est avec beaucoup de créativité que parents et enfants confectionnent de petits présents à échanger lors de la fête de fin d'année de l'association. Un moment de partage et de douceur suivi d'un apéritif pour clôturer l'année.

Défilé de carnaval

Le mercredi 28 février, une joyeuse cavalcade a arpenté notre commune. Petits et grands ont enfilé leurs costumes pour le traditionnel défilé carnavalesque de l'Association "A petits pas...". Même si un beau soleil nous a accompagné, c'est une belle pluie de bonbons et de confettis qui a déferlé dans les ruelles sur notre commune. Merci à tous pour votre participation et rendez vous en 2025 pour une prochaine édition!



Bourse aux jouets

Le dimanche 8 mars, nous vous donnions rendez vous pour une bourse aux jouets, vêtements enfants et articles de puéricultures. Un évènement toujours attendu pour faire le plein de bonnes affaires!



Conseil de fabrique

A l'occasion de la fête de l'Epiphanie le conseil de Fabrique à offert la galette des rois avec son vin chaud, de nombreux fidèles ont assisté à la collation

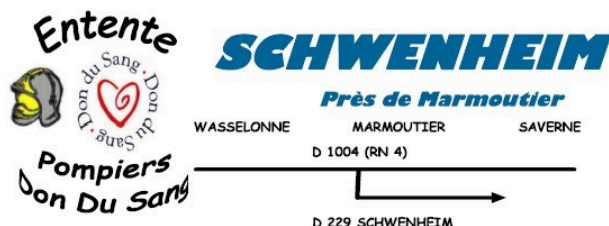
Dimanche 7 avril lors du repas des ainés une tombola a été organisée au profit du Conseil de Fabrique.

Cette tombola est à l'initiative de René Muckensturm et Thomas Kern; elle a rapporté la somme de 313 euros.

Le conseil de fabrique tient à remercier les deux initiateurs de ce beau geste.



Entente pompiers-donneurs de sang



16 JUIN 2024

**24 ème GRAND
MARCHE AUX PUCES**

**Entente Sapeurs-Pompiers
Donneurs de Sang**

Buvette - Restauration - Grillades

Tartes Flambées - Pizza

À partir de 17 heures

<http://pucesschwenheim.monsite-orange.fr>

Renseignement : Tél. 06.32.98.60.98



CREDIT AGRICOLE
ALSACE VOSGES

VCUS



C'est avec un immense honneur et une profonde émotion que nous inaugurons cette première édition du Souvenir de Patrick Metz, à Schwenheim, dans le magnifique pays de Saverne.

Patrick Metz restera à jamais dans nos cœurs en tant que mécène historique du VCU Schwenheim. Son dévouement sans faille et sa passion pour le cyclisme ont grandement contribué à l'épanouissement de notre club, et nous sommes fiers de perpétuer son héritage à travers cet événement.

Un merci sincère à nos partenaires privés et institutionnels pour leur soutien indéfectible, sans lequel cette première édition ne serait pas possible.

À nos chers bénévoles, amis proches de Patrick, nous vous adressons un remerciement tout particulier. Votre présence est le témoignage vivant de l'esprit de solidarité et d'amitié qui animait Patrick. Merci d'être là pour perpétuer son souvenir et pour contribuer à la réussite de cet événement.

Cette course se veut ambitieuse et exigeante. Sans aucun doute, c'est un homme fort qui lèvera les bras le dimanche 21 avril.

Au-delà de la compétition, ces deux jours de course représentent l'occasion de célébrer l'amour du cyclisme. Que chaque kilomètre parcouru sur ces routes soit empreint de détermination et de fair-play !

Toute l'équipe du VCU Schwenheim vous souhaite à tous, coureurs, partenaires, bénévoles, public, une belle course !

Entente Schwenheim-Waldolwisheim



Encore un succès pour le repas Harengs organisé cette année par l'entente Schwenheim-Waldolwisheim.

Un grand merci à tous les bénévoles présents pour faire de cette journée un succès!

"Valeurs de la République" "Alsace-Moselle" Pro-Patria



« Normandie 2024 »

Dans le cadre du 80^{ème} du Débarquement, la commune de Schwenheim participe activement au projet « Normandie 2024 ».

Le 8 Mai 2024, le maire de Schwenheim déposera une gerbe sur la Tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe lors de la cérémonie du Ravivage de la Flamme.

Le 11 Mai 2024 le maire et les adjoints présents déposeront avec Monsieur le Député de Saverne un arrangement floral à la Borne du Serment de Koufra de Saint Martin de Varreville sur la plage du Débarquement de la 2^{ème} Division Blindée.

Du 1^{er} Août au 4 Août 2024, la commune sera représentée par le maire à la cérémonie en l'Honneur du Général Leclerc sur la Plage d'UTAH-Beach

Des Plages Normandes aux Berges du Rhin

Le 22 Novembre 2024, 09h00, en présence du Député Patrick Hetzel, le Président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, Madame la Maire de Saint Martin de Varreville, eu égard au 80^{ème} anniversaire de la Libération, une cérémonie « Sable de Normandie » se déroulera à la Borne du Serment de Koufra du km 1067 de Schwenheim.

Le « Sable de Normandie », ramené par le maire de Normandie, sera déposé au pied de la Borne.

En soirée, vous êtes cordialement invité à la salle communale, rue de l'ancienne synagogue, Marmoutier, à l'exposition « Libération du Pays de Marmoutier » de 18h00 à 19h00, suivi d'une conférence conjointe à 19h00 de la Fondation Maréchal Leclerc et du Député Patrick Hetzel.

Le 24 Novembre 2024, vous êtes aimablement invités au concert « 80 Elèves avec le Général Leclerc » avec la Musique/Orchestre à l'Ecole de Wasselonne à la Salle Rouge de Wasselonne à 17h00

« 80^{ème} de La Victoire, la Libération des Camps et la Capitulation Allemande »

SENAT PALAIS LUXEMBOURG	INVALIDES MUSÉE LIBÉRATION	ASSEMBLÉE NATIONALE PALAIS BOURBON
JOURNÉE NATIONALE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS ELÈVES BOUXWILLER / JEUNES DES CONSEILS COMMUNES ÉLUS / ASSOCIATIONS / MEMBRES A3P BUS = 60€ / PERSONNE POUR INSCRIPTION FERME INSCRIPTION/CONTACT association. pro-patria@orange.fr CHEQUE À L'ORDRE DE PRO-PATRIA		
	« CITOYENNETÉ » « MÉMOIRE »	
26 AVRIL 2025		

"Valeurs de la République" "Alsace-Moselle" Pro-Patria



		Déplacement: Bus 5* Grand Tourisme Hôtel** Berlin Date: Mercredi 7 Mai au Dimanche 11 Mai 2025
		Coût: Déplacement + 4 nuitées avec petit déjeuner Hôtel BB Dreilinden Berlin / Chambre individuelle: +/- 650€ Hôtel BB Dreilinden Berlin / En chambre double: +/- 850€ Préinscription à association.pro-patria@orange.fr Avance 200€ par personne à régler svp pour le 1 ^{er} Mai 2024
Contact: association.pro-patria@orange.fr		
Chèque à l'ordre: Association Pro-Patria pour virement RIB à demander svp 200€ par personne à envoyer pour 1 ^{er} Mai 2024 Colonel (er) Norbert Zorn, Pro-Patria, 3, rue du Dabo, 67440 - Schwenheim		
Programme des visites sera présenté par le Colonel (er) Roland Sinteff lors de la réunion préparatoire programmée le 8 Novembre 2024 (date à confirmer)		Hébergement
7 mai 2025: Départ / Monument Leipzig/Soirée à Berlin 8 mai 2025: Visite Berlin/ Musée des alliés 9 mai 2025: Karlshorst /Musée de la Capitulation 10 mai 2025: Cécilienhof/Potsdam/Sans Souci 11 mai 2025: Visite Point Alpha, retour dans après midi Visites: Ambassade de France à Berlin (à confirmer) / Mémorial Holocauste/ Reichstag /Orte des Schreckens (Gestapo) / Check Point Charlie		

ASDVN

7ème Rassemblement de Véhicules Militaires

Amis de la Soixante-dixième Division des Vosges du Nord

18-19 mai 2024 à SCHWENHEIM



Samedi 18/05/24

dès 18h30 Soirée tartes flambées
 Soirée privée, sur réservation uniquement.
 Réservations svp impérativement avant le mercredi 1er mai 2024
 Merci de contacter : Fabrice Wintzerith
 Tél. : 06.07.14.56.78
 Mail : f.wintz@wanadoo.fr



Dimanche 19/05/24
 Expo statique

Téléthon



L'organisation locale Téléthon remercie les habitants de Schwenheim et Furchhausen pour leur participation à l'action Téléthon.

Cette action a permis de collecter la somme de **907,70 €** au profit du Téléthon.

Les sexagénaires Schewinerois

Pour arroser dignement leurs 60 ans, les copains de la classe 1963 accompagnés de leurs conjoints (tes) se sont retrouvés le 23.09.2023.

Après un succulent pot-au-feu, servi dans un restaurant de BIRKENWALD, les uns, en voiture, les autres, plus téméraires et pour se dégourdir les jambes, se sont rendus à pieds chez Maurice à SALENTHAL. qui fait également partie du groupe.

Après la visite de son exploitation agricole, Maurice a offert le verre de l'amitié qui fut un bon moment empreint de gaieté, de bonne humeur, d'éclats de rires à l'évocation de maints souvenirs, d'anecdotes et de prouesses des 60 dernières années..

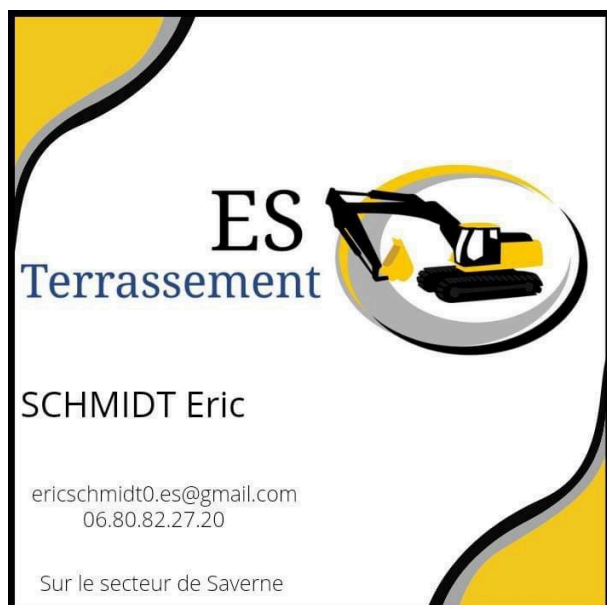
C'est une soirée « tarte flambée » au foyer du village, au profit d'une association, qui a clôturé cette belle journée bien remplie.

Contents, joyeux et repus, les participants (es) se sont alors quittés en attendant la sortie de 2024, planifiée en car.



Ont participé à cette sortie : BURG Christian, CHRISTMANN Patrick, DE SOUSA Albina, DISS Anne et Pierre, FRITSCH Nadine, GILLIG Pascal et Véronique, GIO Jean-Marc, KELLER Karin, KERN Huguette, SCHLEGEL Michel, SCHMITT Véronique, SCHNEIDER Bärbel, AUER Maurice, KERN Germain

Les professionnels de votre commune

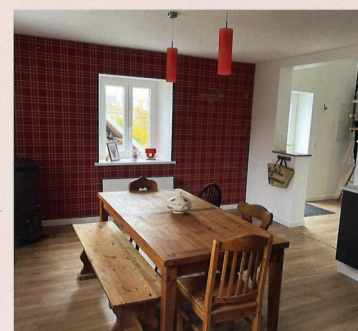


Prestations possibles :

- Terrassement (piscine, fondations)
- Assainissement
- Dessouchage
- Plantations de végétaux
- Aménagement extérieur
- Curage de fossé

Plongez dans l'expérience charmante de séjourner dans une ancienne maison alsacienne entièrement rénovée, où l'histoire se mêle au confort moderne.

Le Gîte des Cigogneaux est bien plus qu'un simple refuge ; c'est un coin chaleureux qui vous invite à découvrir la richesse culturelle de la région d'Alsace



Le gîte des cigogneaux

Votre maison de vacances en Alsace !

www.legitedescigogneaux.com

Octroi de créneaux d'utilisation d'IRM et de scanner

Information de SIMSE : imagerie médicale

SIMSE annonce le développement d'une coopération avec les Centres Hospitaliers de Saverne et de Sarrebourg. Elle prend la forme d'un accès aux IRM et scanners selon les plages suivantes :

- CH Saverne IRM : tous les vendredis de 8h à 20h
- CH Saverne Scanner : tous les vendredis de 8h à 13h
- CH sarrebourg IRM : tous les jeudis de 8h à 17h30
- CH Sarrebourg Scanner : tous les jeudis de 8h à 16h30

Les réservations sont possibles sur nos sites d'Otterswiller et de Sarre-Union ou par téléphone :

- Otterswiller : 03 88 01 01 21
- Sarre-Union : 03 88 00 11 86

Urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux ? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos fenêtres ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sécurité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- un dossier de déclaration préalable : construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5m² et 20m², mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10m² et 100m², modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets), édification d'une clôture.
- Une demande de permis de construire : construction d'une maison individuelle d'habitation, d'un immeuble d'habitation, mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100m², construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20m².
- Une demande de permis d'aménager : aménagement d'un lotissement, division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques.
- Une demande de permis de démolir.

A noter qu'une partie d'une partie du village est située dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France, en raison de la présence d'un monument historique (le clocher de l'église). Le délai des instructions des dossiers peut ainsi être plus longs ou il sera nécessaire de déposer des pièces supplémentaires.

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L480-4 du Code de l'urbanisme :

- une amende comprise entre 1200€ et 6000€ et par mètre carré de surface construite;
- Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente peut ordonner l'interruption de ceux-ci;
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des

Cimetière

Depuis plusieurs mois, il a été constaté que certaines tombes ne sont plus entretenues, voire en état d'abandon.

Aussi, afin de disposer de concessions libres pour ceux qui le souhaitent, mais également pour améliorer l'état général du cimetière, la commune va prochainement lancer une **procédure de reprise des concessions abandonnées**.

Cette opération, légalement prévue par les articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales, **consiste à constater l'état des concessions non entretenues montrant de sérieux signes d'abandon, par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.**

Ces concessions doivent avoir plus de 30 ans d'existence et la dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans.

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droits.

Mais, dans la plupart des cas, les concessionnaires de ces concessions sont décédés et la commune ne connaît pas ou plus les ayant-droits pour assurer l'entretien des tombes qui se délabrent.

La commune est donc à la recherche des descendants et ayants-droits de ces sépultures et compte sur la participation active des habitants pour informer les proches ou les familles ayant déménagés.

Des petites plaquettes ont été apposées sur les tombes concernées destinées à informer les familles afin de les inviter à se faire connaître en mairie.

Pendant toute la durée de la procédure, qui s'étale sur presque 2 ans, chaque famille pourra intervenir pour remettre la concession en bon d'état d'entretien, dans ce cas la procédure de reprise sera alors levée.

A l'issue de cette période, la commune reprendra les emplacements restés dans le même état pendant ces 2 années.

C'est donc, peut-être, l'occasion, pour chacun des concessionnaires de procéder au nettoyage de sa concession : taille des branches des arbres qui empiètent sur les concessions voisines, enlèvement des mauvaises herbes, arrachage des gros arbres et arbustes qui soulèvent les concessions voisines, etc...

Pour toute demande de renseignement ou information à nous communiquer, n'hésitez pas à venir en mairie.

Elections européennes du 9 juin 2024

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes.

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au **suffrage universel**.

Dans chaque État membre, des élections se tiennent **tous les cinq ans**. Il n'y a qu'un seul tour.

Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des **groupes politiques transeuropéens**, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai ou en mairie jusqu'au 3 mai. Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

- ▶ **4 mai 2024 : Journée citoyenne.**
- ▶ **7 mai 2024 à 19h** monument aux Morts : **Cérémonie du 8 mai**
- ▶ **18 et 19 mai 2024** terrain salle polyvalente : **7ème Rassemblement de Véhicules Militaires** organisé par l'Amis de la Soixante-dixième Division des Vosges du Nord
- ▶ **14 juin 2024** terrain de foot : **Fête de la musique** organisée par l'entente Schwenheim-Waldolwisheim et l'association Sheerazik.
- ▶ **16 juin 2024 : Marché aux puces** organisé par l'entente Pompiers - Don du Sang.